



Appel à communication

Journées d'étude du CANTHEL et du CRPMS

Sorcellerie et harcèlement moral : formes de la violence insidieuse

Université de Paris, 14 et 15 avril 2021

Journées d'études portées par le Centre d'anthropologie culturelle (CANTHEL, Faculté SHS Sorbonne, Université de Paris) et le Centre de Recherches Psychanalyse Médecine et Société (CRPMS, UFR Études Psychanalytiques, Université de Paris). Cet événement bénéficie du soutien de Université de Paris et d'un financement IDEX.

Argumentaire

Une étude conjointe de la sorcellerie et du harcèlement moral n'a jamais été tentée, même si ces deux formes de violence insidieuse semblent comparables. Ces journées visent à montrer, en mobilisant les outils de la psychologie clinique et des sciences sociales, comment la violence insidieuse se développe en tant que système avec des agents réels dans certaines sociétés contemporaines (en Europe et hors d'Europe), mais aussi sous la forme de croyances collectives en l'existence de personnages essentiellement nuisibles (le « pervers narcissique »). La sorcellerie et le harcèlement semblent ainsi s'organiser autour d'une répartition des rôles que l'on pourrait rapprocher : le coupable (sorciers / harceleurs), les experts (contre-sorciers / experts psychologiques ou juridiques), les témoins / accusateurs et les victimes. Fondamentalement, il existe bien des tentatives avérées d'envoûtement et de harcèlement mais aussi des situations de *souçons* d'envoûtement ou de harcèlement, alimentées par des représentations socialement construites. Autrement dit, nous partons de l'idée que la violence insidieuse peut être à la fois une pratique d'agression réelle et un système d'interprétation de signes soutenu par une collectivité.

À partir de cette configuration générale, les participants aux journées d'études exploreront trois pistes :

1 – D'une part, les systèmes d'acteurs sont-ils bien communs aux deux genres d'agression ? Le harcèlement moral n'est-il que le reflet sécularisé de la sorcellerie ? En quoi diffèrent-ils ?

2 – D'autre part, comment se développe le discours qui entend décrire la violence insidieuse ? L'imputation de sorcellerie ou de harcèlement moral permettent d'interpréter des événements énigmatiques à travers un système global donnant du sens. Comment la certitude d'être ensorcelé / harcelé finit-elle par s'imposer ?

3 – Comment se développe la réponse à la violence insidieuse ? Comment interviennent ceux qui neutralisent la sorcellerie et le harcèlement moral ? En d'autres termes, quelle est le mode de thérapie ou de réponse rituelle mis en jeu dans une configuration d'agression symbolique, en situation magico-religieuse ou en contexte « désenchanté » ?

Les intervenants devront présenter des cas concrets (cas cliniques, ethnographie de terrain) et non des exposés purement théoriques, afin d'engager un dialogue fécond entre les disciplines sur des exemples bien identifiés. Chaque communication ne devra pas dépasser 20 minutes.

Modalités de contribution

Merci d'envoyer vos propositions de communication en français ou en anglais (**maximum 350 mots**) avant le **15 mars 2021 à 21h (GMT-5)**, à anthropsy.mobwitch@gmail.com

Prière d'indiquer votre nom, prénom et affiliation institutionnelle, et de joindre à votre proposition une courte biographie (maximum 50 mots).

Comité scientifique

- Thamy Ayouch, Professeur de psychologie, Université de Paris
- Serena Bindi, Maître de conférences en anthropologie, Université de Paris
- Erwan Dianteill, Professeur d'anthropologie, Université de Paris
- Thierry Lamote, Maître de conférences en psychologie, Université de Paris
- Laurie Laufer, Professeur de psychologie, Université de Paris
- Delphine Manetta, Post-doctorante en anthropologie
- Nadège Mézié, Post-doctorante en anthropologie